

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



26086379

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

26 -06- 2026

TRIBUNAL DE L'ENTENTE,
DU HAINAUT DIVISION Greffe

N° d'entreprise : **0455 682 838**

Nom

(en entier) : **CENTRE TECHNOLOGIQUE INTERNATIONAL DE LA
TERRE ET DE LA PIERRE**

(en abrégé) : **CENTRE TERRE ET PIERRE**

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **Chaussée d'Antoing 55 à 7500 TOURNAI**

**Objet de l'acte : Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12/06/2026 -
Renouvellement mandats administrateurs**

Ce point a comme objet la présentation des modifications de la composition de l'assemblée générale, ainsi que la composition de l'organe d'Administration.

Il est précisé que :

Le mandat d'administrateur de la société DUFOUR TRANSPORTS ET MANUTENTIONS (représentée par Mr Frédéric DUFOUR) pour compte de IMALC, vient à échéance en 2026 ;

Le mandat d'administrateur de la société LESSINE (représentée par Mr Stéphane RUBBERS) pour le compte de IMALC, vient à échéance en 2026 ;

Le mandat d'administration de Mr Thomas PARDOEN pour le compte de UCLOUVAIN, vient à échéance en 2026 ;

Le mandat d'administratrice de Mme Céline THILLOU pour le compte UMONS, vient à échéance en 2026.

Conformément à l'article 23 des statuts, et ce qui concerne l'organe d'administration:

Sur proposition de IMALC, le mandat d'administrateur de la société DUFOUR TRANSPORTS ET MANUTENTIONS (représentée par Mr Frédéric DUFOUR, domicilié à Chaussée de Lannoy, 65 à 7503 FROYENNES) serait reconduit pour une période de 5 ans, jusqu'à l'AGO 2031. Mr DUFOUR conservait par ailleurs sa fonction de Président du CTP pour la même période;

Sur proposition de IMALC, le mandat d'administrateur de la société LESSINE (représentée par Stéphane RUBBERS, domicilié Rue des Sapins, 32 à 7603 BON-SECOURS) serait reconduit pour une période de 5 ans, jusqu'à l'AGO 2031;

Sur proposition de UCLOUVAIN, le mandat d'administrateur de Mr Thomas PARDOEN domicilié Clos de la Noire Epine, 2 à 1435 MONT-SAINT-GUIBERT serait reconduit pour une période de 5 ans, jusqu'à l'AGO 2031. Mr PARDOEN conservait par ailleurs sa fonction de Vice-Président du CTP pour la même période;

Sur proposition de UMONS, le mandat d'administratrice de Mme Céline THILLOU, domiciliée Square Lamartine, 7 à 59880 SAINT-SAULVE serait reconduit pour une période de 5 ans, jusqu'à l'AGO 2031.

Ces décisions relatives aux démissions - renouvellement - nominations d'administrateurs sont approuvées à l'unanimité.

NMS CONSULTING SRL
représentée par Stéphane NEIRYNCK
Directeur Général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).